

# Covid-19 : mesures dans les rédactions

**L'AJP compile ici les mesures sanitaires et organisationnelles prises par différentes rédactions belges francophones. Liste à compléter, grâce à votre aide.**

Recommandations sanitaires et organisationnelles :

- Adopter les principes d'hygiène aujourd'hui communément répandus (lavage des mains en premier lieu)
- Eviter toute proximité physique avec d'autres individus
- Eviter les présences inutiles sur le lieu de travail
- Privilégier les contacts téléphoniques et les réunions à distance
- Instaurer massivement le travail à domicile
- Augmenter la capacité VPN des serveurs

Le télétravail est devenu la norme. Pour les journalistes se rendant sur le terrain, des consignes spécifiques.

Ce document est le vôtre, n'hésitez pas à le compléter/actualiser autant que nécessaire. Les médias non encore mentionnés ci-dessous sont bien évidemment invités à prendre place dans cette liste.

**Groupe RTL** (consignes au mercredi 18 mars à 14.00) :

- Sédentarisation absolue des postes de travail pendant les shifts sans aucun bien personnel. Distanciation rigoureuse et échanges verbaux côte à côte plutôt que face à face.
- Distribution de lingettes médicales virucides afin de désinfecter combiné téléphonique, clavier, souris et surface.
- Dispositif d'échange des bonnettes voice-over utilisées pour en obtenir d'autres désinfectées.
- Le matériel de reportage retiré au magasin sera fourni désinfecté profondément. Utilisation systématique de la perche, sinon au moins du micro-cravate pour respecter les distances.
- En voiture, échanger le moins possible et ne jamais se parler face à face.
- Pour les reportages de longue durée : fourniture de pochettes de nettoyage pour les mains
- Pour l'envoi de certificats médicaux, la voie électronique doit être privilégiée.

**RTBF** (consignes au dimanche 15/03/2020, 19h) :

- Une répartition des journalistes en deux équipes (équipe A et équipe B), y compris pour les équipes techniques. L'objectif étant "d'éviter les contacts entre les équipes afin de limiter, le cas échéant, la contagion".
- regroupement des décrochages régionaux (fusion de certaines antennes)

- “En fonction des effectifs nécessaires et disponibles, le renfort et la ré-orientation d’une partie de toutes les forces vives de la rédaction des sports dont les tâches vont évoluer pour soutenir les missions prioritaires de l’info”
- Il est demandé aux journalistes de définir les postes de travail qu’ils vont occuper prioritairement durant les prochaines semaines
- “Des nettoyages généraux complémentaires et renforcés des lieux sont également prévus et du matériel est mis à disposition pour préserver l’hygiène du matériel en rédaction, studio et en reportage.”
- Réunions de rédaction : un nombre maximum de 12 personnes dans la salle.
- Reportages radio : à réaliser et à envoyer, si cela est possible, sans passer par la rédaction
- Reportages sur le terrain : veiller à respecter une distance d’un mètre et éviter d’être présent au milieu de rassemblements de personnes
- Objectif : équiper les rédactions de bras télescopiques pour les micros.

**L’Avenir** (consignes au lundi 16/03/2020, 22h) :

- Concernant les mesures d’hygiène sur le lieu de travail, L’Avenir cite des recommandations de la médecine du travail : “Aux personnes qui partagent du matériel ou des plans de travail, veillez à désinfecter le poste de travail et les outils utilisés (téléphones, claviers, souris, ...). Pensez à aérer un maximum les espaces de travail, bureaux. Dans les sanitaires, fermez la lunette du WC avant de tirer la chasse.”

**BX1** (consignes au lundi 16/03/2020, 14h) :

- Concernant la grille de programmes : certaines rubriques sont suspendues, d’autres sont raccourcies et “les invités plateau sont suspendus jusqu’au 03/04”.
- Les tâches d’assistant radio, scooter et flash radio sont suspendues
- Pour assurer le bon déroulement du travail à domicile, BX1 compte procéder à la location d’ordinateurs portables.
- Il n’y a plus de séances de maquillage. Les présentateurs doivent venir avec leur propre matériel (qui sera remboursé) et se maquiller eux-même.
- Les postes d’infographistes sont également passés en télétravail.
- Lors du montage de sujets, les journalistes sont priés de se rendre en salle de montage uniquement pour poser leur voix, puis doivent laisser des indications manuscrites au monteur et quitter la pièce.
- Les monteurs ne peuvent pas discuter entre eux à l’intérieur des cellules de montage pendant les moments de “standby”.
- Parmi les recommandations liées à l’usage de matériel : utiliser des micros sans bonnette, afin de pouvoir les nettoyer avec des lingettes après chaque usage, utiliser des petites perches pour tenir les micros, nettoyer les caméras chaque matin.
- En voiture, lors de tournages : nettoyer le volant, le changement de vitesse, etc.
- Il est prévu qu’un plan d’affectation des bureaux soit envoyé à la rédaction, avec des modifications éventuelles de semaine en semaine, suivant les absences et les présences.
- Intensification du nettoyage régulier, particulièrement des outils partagés (claviers, caméras, micros...). “Des kits de nettoyage sont mis à disposition dans des endroits

stratégiques. (...) Certains équipement seront strictement personnels (oreillettes...)", stipule les courriers adressés aux journalistes.

**IPM** (consignes au dimanche 15/03/2020, 18h) :

- Les rédactions sont entrées, quel que soit le jour, dans un mode de production « du dimanche », ce qui correspond à un nombre restreint de journalistes au bureau pour mettre en page le journal et assurer la production du contenu.
- Les mises en pages sont désormais autorisées depuis le domicile, avec au moins un monteur/une monteuse présent.e dans les locaux de IPM, par équipe et par média.
- Outils suggérés pour les réunions et les échanges d'informations : Slack, Swing.
- IPM s'engage à augmenter la fréquence des opérations de désinfection.
- 

**Belga** (consignes au vendredi 13/03/2020, 11h) :

- Gants jetables disponibles à l'accueil
- "Toute personne dont la présence physique n'est pas strictement nécessaire dans les bureaux est priée d'installer son lieu de travail dans un endroit différent (à son domicile ou dans un autre lieu).
- Canaux de communication privilégiés : Google Docs, Google Hangouts, Whatsapp, Slack et Workplace.

**Rossel** (consignes au jeudi 12/03/2020, 13h) :

- Télétravail généralisé pour les différentes rédactions
- Parmi les recommandations sanitaires : éviter de prendre les ascenseurs à plus de deux personnes, interdiction de partager des aliments ou de mettre des aliments à disposition de collègues, veiller à garder une distance de 1,5 m avec autrui.
- Les réunions de travail sont limitées à 45 minutes et 8 personnes, si une réunion est organisée dans une pièce fermée.
- Rossel prévoit une "séparation des binômes, afin d'éviter, dans la mesure du possible, que deux personnes expertes dans une même compétence ne soient malades en même temps."

**SudPresse**

- Séparation des binômes
- Fermer les poubelles
- Télétravail favorisé mais des journalistes restent en rédaction
- Maintien des distances de sécurité (1,5 m)

**Le Soir** (état des lieux au jeudi 19/03/2020) :

- télétravail généralisé pour l'ensemble des journalistes
- "Les prestations seront effectuées, compte tenu des mesures en place, à domicile (« télétravail ») et seulement en cas de nécessité sur les lieux habituels de travail. Pour ce faire, une attestation numérique sera fournie en cas de besoin pour autoriser le déplacement."
- Le Soir a pris contact avec les autres rédactions de LENA (partenariat avec sept autres journaux européens), dont des rédactions espagnole, italienne et française, pour connaître leur mode de fonctionnement interne face au Covid-19

- suspension de tous les stages.

### **7sur7 (DPG Media) :**

- Toute la rédaction en télétravail depuis le jeudi 12 mars.

### **TV Lux (état des lieux au 1/04/2020) :**

- réunion rédac
  - uniquement en vidéoconférence
  - réduction du nombre de personnes en même temps à TV Lux
- tournages
  - gel dans chaque voiture (+ qq masques si nécessaire)
  - perche et micro attribués à chaque journaliste ; caméra et pied à chaque cadreur
  - une personne par voiture. Si pas possible : une devant, une derrière
  - plusieurs journalistes mobiles en autonomie complète, avec matériel léger de tournage et montage.
  - maximalisation des itws par vidéo-conf.
- montages
  - une personne par cellule de montage
  - plusieurs programmes légers de montage mis à dispo des journalistes en télétravail
  - télétravail : séparation de tâches : journaliste envoie les itws dérushées et les voix au monteur (Wetransfer). Le monteur récupère et illustre avec images récemment tournées ou archives.
- invités JT
  - limitation du nombre d'invités plateau. Accueil dans un local, indépendant de la loge maquillage. Loge maquillage réservée aux seuls journalistes. Chacun son matériel de maquillage (déjà avant)
  - augmentation des invités en direct "Skype,etc." sur grand écran dans le studio
- infographies
  - en télétravail
- réalisation
  - réduction des habillages graphiques
  - limitation à max 2 personnes en régie
- émissions
  - réduction/suppression des émissions hors JT

-----

Notons que la Fédération européenne des journalistes (FEJ) condamne l'attitude de certains employeurs européens (dans le secteur des médias) qui contraignent les journalistes à travailler depuis les rédactions. La FEJ estime qu'au vu de la situation actuelle, la santé et la sécurité des journalistes est sa première priorité :

[https://europeanjournalists.org/blog/2020/03/16/covid-19-journalists-must-be-allowed-to-telework/?fbclid=IwAR13VYqtaviox9BRctVva3LuSTctVh56SO\\_jy7ADsKkOHxMvDvZZEt89LfU](https://europeanjournalists.org/blog/2020/03/16/covid-19-journalists-must-be-allowed-to-telework/?fbclid=IwAR13VYqtaviox9BRctVva3LuSTctVh56SO_jy7ADsKkOHxMvDvZZEt89LfU)

Catherine Joie, Gilles Milecan